

Image not found or type unknown



## Accident dans un parc de jeux. Qui est responsable ?

Par **ELSAV**, le **16/11/2009** à **22:08**

Bonjour,  
Lors de l'anniversaire de notre fils dans un parc de jeux, un de ses ami s'est blessé au pied en faisant une mauvaise chute dans une piscine à balles. Nous étions présents.  
Résultat : double fracture du pied avec possibilité opération.  
Notre question : Doit-on contacter le parc de jeux afin qu'il fasse marcher leur assurance ? Est-ce à eux de payer les frais occasionnés par la chute ?  
Merci pour votre réponse